



## Mener une réflexion sur les opportunités d'une refonte des ministères de la Culture et des Médias et de la Communications



0%

### STATUT

Recommandation non transposable

Version 1

Lors de la constitution des différents ministères pour la période législative de 2018 à 2023, il n'a pas été retenu de procéder à une refonte des ministères de la Culture et des Médias et de la Communication.

### Documentation

- [Arrêté grand-ducal du 5 décembre 2018 portant constitution des ministères](#)

### Mise en ligne

- Première version : 26.10.2020
- Dernière modification : 15.03.2022